

Article 31 du Règlement

Le taux de chômage est beaucoup plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Par contre, le taux d'inflation est moitié moins élevé et, avec la fin de la récession, les chances d'une forte reprise économique sont plus grandes au Canada qu'aux États-Unis.

M. Mulroney plaisante au sujet de sa faible cote de popularité. Selon les sondages d'opinion, seulement 20 p. 100 des Canadiens sont en sa faveur. La popularité d'un politicien est capitale. Il a fondé la sienne sur les avantages économiques à long terme que va tirer le Canada, quel que soit le premier ministre.

C'est un journal étranger qui parle de la force de l'économie canadienne et des profits à long terme pour le Canada. Je n'en ai personnellement pas le moindre doute.

Pour terminer, j'aimerais signaler aux députés d'en face que, s'il est vrai qu'il y a des problèmes en Ontario, on s'en est occupé. Les initiatives que nous avons mises en place assureront notre prospérité économique future. Nous commençons à voir les résultats.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le député d'Ontario, car j'ai en commun avec lui une partie de la collectivité qu'il représente.

En premier lieu, je voudrais qu'il sache que je suis d'accord avec de nombreux arguments qu'il a présentés. Il ne faudrait pas donner aux Canadiens l'impression qu'à la Chambre, nous sommes tous des prophètes de malheur; ce n'est pas le cas. Nous reconnaissons que les taux d'intérêt ainsi que les taux d'inflation sont peu élevés.

Or, nous ne sommes pas élus à la Chambre des communes simplement pour défendre les bien nantis ou ceux qui se débrouillent bien, mais plutôt pour parler au nom des membres de notre collectivité qui éprouvent des difficultés. Oublions ce taux de 11,2 p. 100 qui est trompeur car, dans notre collectivité qui est le Grand Toronto et sa région, il y a plus d'un demi-million de chômeurs.

Nous avons la responsabilité, à titre de députés, d'essayer de leur trouver des emplois. L'observation selon laquelle nous devrions éviter de leur remettre un chèque en blanc était peut-être un peu cruelle, et je doute que l'on ait pu laisser entendre une telle possibilité.

Il y a beaucoup de Canadiens qui comprennent et qui se rendent compte qu'il y a des abus dans nos régimes d'assistance sociale et d'assurance-chômage. Aucun d'entre nous ne peut fermer les yeux sur ces abus. Ce que les gens demandent avec insistance. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais je dois interrompre le député. Comme il est 11 heures, nous devons passer aux déclarations. Le député

pourra continuer son discours après la période des questions.

Comme il est 11 heures, conformément au paragraphe 30(5) du Règlement, la Chambre passe maintenant aux déclarations des députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, en octobre 1990, il y a une vingtaine de mois, le premier ministre et le ministre des Finances d'alors ont promis de réexaminer l'application de la taxe sur les produits et services aux livres et autres ouvrages de lecture.

Il est maintenant temps de procéder à ce réexamen.

Je pense que la plupart des Canadiens se rendent compte que l'application de la taxe sur les produits et services aux livres incite les Canadiens à lire moins et à aller acheter leurs livres ainsi que leurs magazines à l'extérieur du pays. Cela a également fait du tort à nos écrivains, à nos éditeurs, à nos librairies et à nos bibliothèques, ainsi qu'à nos étudiants.

Le maintien de cette taxe fera remonter le taux d'analphabétisme au Canada et nuira à notre compétitivité, notre productivité et notre prospérité. Cette taxe contribue également à la suppression d'emplois. On en a la preuve.

La TPS est une taxe sur la connaissance qui nuit à l'alphabetisation et à l'apprentissage.

Le Conseil économique du Canada a signalé que d'ici à l'an 2000, il y aurait au Canada un million d'analphabètes fonctionnels de plus au Canada. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Je le déplore, mais le temps de parole du député est écoulé.

* * *

LE PROGRAMME «ACHETEZ CANADIEN»

M. Ken Atkinson (St. Catharines): Monsieur le Président, lorsqu'on a annoncé cette année que la fonderie de General Motors à St. Catharines fermerait ses portes en 1995, le conseil municipal a réagi en exhortant les gouvernements fédéral et provincial à établir un programme tendant à encourager nos citoyens à acheter des produits canadiens.